



Harcèlement sexuel au travail

Le harcèlement sexuel au travail est un comportement ou un commentaire importun qui a des conséquences préjudiciables en matière d'emploi pour un employé et un effet défavorable sur le milieu de travail. Il peut s'agir de sollicitations ou d'avances sexuelles importunes. Le harcèlement sexuel est une forme de discrimination fondée sur le sexe, le genre, l'identité de genre, l'expression de genre ou de sexe.

Violence sexuelle au travail

La violence sexuelle au travail est un acte, une tentative ou une menace de blessure ou de préjudice physique ou psychologique envers une personne en raison de son sexe ou de son genre. Elle peut comprendre des infractions punissables en vertu de la loi comme la violence conjugale ou l'agression sexuelle.

Environnement de travail malsain

L'un des effets du harcèlement sexuel ou de la violence en milieu de travail est la création d'un environnement de travail malsain. Un milieu de travail peut devenir malsain lorsque le harcèlement crée un milieu de travail hostile, négatif et intolérable ou devient une condition d'emploi.

Lois sur la santé et la sécurité au travail		CAN	C-B*	Alb	Sask	Man	Ont	Qc	N-B	N-É*	I-P-É	T-N-L	Yn	TN-O	Nt
POLITIQUE	Donne aux travailleurs le droit à un milieu de travail exempt de harcèlement ou de violence	□		□	□	△		□	□			△	□	△	□
	Met en cause du harcèlement ou de la violence	□	△	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	△	□
	Met en cause de la violence conjugale	○		○	○		○	○	○			○	○		
	Élaborer une politique de prévention	□		□	□	□	□		□		○	○	□	△	□
	Diffuser la politique de prévention du harcèlement et de la violence	□			□	△	□		△					△	□
	Réviser la politique régulièrement	□			○		□		□				□		○
PROGRAMME	Élaborer un programme de prévention	□		□	□	□	□	□	□		○	□	□	□	□
	Réviser le programme régulièrement	□		□			△					△	□		
	Élaborer des procédures	□		□	□	□	□	□	□		○	□	□	△	□
	Former les travailleurs	□		□	○	□	□	□	□			△	□	△	□
	Évaluer les dangers	□	□	○	○		○		○	□	○	□	□		○
	Comprend des directives sur le signalement pour les sujets ou témoins	□		□	□	△	□	△	□		○	△	□	△	△
ENQUÊTE	Exige une enquête appropriée à l'incident	□	△	□	□	△	□		□		○	△	□	△	□
	Fournir du soutien/des conseils/des recommandations	□		□	□	□	□		○					△	□
	Préserver la confidentialité des partenaires impliqués dans la plainte	□		□	□	△	□		□			□	□	□	△
	Comprend des directives sur la façon de communiquer les résultats de l'enquête à la cible/source du harcèlement	□	△	□	△	△	△		□			△	□	△	△

Légende : □ Harcèlement sexuel et violence / △ Harcèlement sexuel / ○ Violence

* La Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse excluent l'industrie minière des dispositions générales sur la violence et le harcèlement du règlement sur la santé et la sécurité au travail. Les droits de la personne, le code du travail, les normes d'emploi et, en Colombie-Britannique, les lois sur la santé et la sécurité au travail propres à l'industrie minière n'offrent qu'une protection limitée.

Risques associés

Les risques pour les personnes et les organisations comprennent :



- Effets sur la santé physique et psychologique, traumatismes, difficultés financières et professionnelles des sujets.
- Mesures disciplinaires progressives, responsabilités et coûts juridiques, y compris les possibles accusations criminelles et l'atteinte à la réputation du harceleur.



- Environnement de travail malsain, moral bas, démotivation des employés, défis en matière de RH, y compris le recrutement, le maintien en poste et l'absentéisme.
- Risque de responsabilités légales, d'atteintes à la réputation et de coûts financiers, y compris des pertes potentielles d'investissements.

Possibilités de prévention

Les possibilités de prévention comprennent :



- Diversifier la main-d'œuvre et favoriser l'équilibre entre les genres, l'équité et l'inclusion.
- Mobiliser les hommes en tant qu'alliés.
- Remettre en question les stéréotypes et les préjugés.



- Élaborer des politiques et des programmes solides.
- Instaurer une culture de signalement positive.
- Harmoniser les mesures avec les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance, avec le Plan canadien pour les minéraux et les métaux, avec l'initiative Vers le développement minier durable et les leçons apprises d'autres pays.

Partage de commentaires

